

Comité d'Éthique Hospitalo-Facultaire

Bruxelles, ce 6 avril 2020

A l'investigateur responsable:
Prof. Mona MOMENI
Anesthésiologie

AVIS FAVORABLE dans le cadre de la procédure accélérée pour des études concernant des patients positifs au COVID-19

Concerne : 2020/03AVR/198

N° Protocole : COVID-ANESTHESIO

Acronyme : COVID

Intitulé : Enquête sur la prise en charge anesthésique des patients COVID-19 positifs ou suspects

Cher Collègue,

Le Comité d'Éthique Hospitalo-Facultaire Saint-Luc - UCL a pris connaissance de l'étude susmentionnée.

Nous donnons un avis favorable à ce projet.

Vu l'urgence de la situation, le CEHF autorise l'obtention d'un consentement oral. Il existe une note écrite pour le patient qui comprend :

- Une explication claire du but de l'étude
- Des informations à propos de la confidentialité des données, avec mention des lois s'y rapportant
- Des informations partielles à propos de la prise d'assurance sans faute par la SBAR (Ethias, contrat en cours, l'adresse n'est pas mentionnée)
- La possibilité de porter plainte avec mention de l'APD et le médiateur
- La possibilité de poser des questions avec le nom de la personne à contacter

Nous acceptons de façon exceptionnelle dans le cadre de cette étude prospective non interventionnelle que les patients puissent donner un consentement oral étant donné les circonstances.

Il est bien entendu que cela devra être documenté dans la farde de l'étude.

Dans la mesure du possible, il doit être prévu d'obtenir un consentement écrit ultérieurement

Nous vous prions d'agréer, cher Collègue, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Pharm. P. de PIERPONT
Membre



Prof. J.-M. MALOTEAUX
Président

